

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 17 décembre 2018

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (22) : Jean Louis DEMELIN, Antoine TAHOSES, Daniel GOMES, Philippe LOOS, Jean Louis LACUBE, Jean Pierre ABEL, Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Jean Pierre INGLÉS, Jacky COLL, Daniel MARIN, Michel POUDADE, Jean Luc SEGUY, Alain BOUSQUET, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Jean Louis SARDA, Thierry VERGES, François DELCASSO, Stéphane GAUMOND (procuration à Joëlle Cordelette), Marie Jeanne RIVOT (procuration à Jean Louis Demelin), Frédéric BES (procuration à Pierre Bataille)

Présents n'ayant pas pris part à la délibération : Mathieu Altadill, Michel Batllo

Date de convocation : 10 décembre 2018

Secrétaire de séance : Antoine Tahoces

Objet : DM budgétaire

Le Lundi 17 décembre 2018 à seize heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des associations à Formiguères, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que la Communauté de communes vient de voter une avance de trésorerie d'un montant de 1 039 544 €

Le Président rappelle que cette avance de trésorerie se décline de la manière suivante :

Font Romeu : 658 048 €

Bolquère : 381 496.

Le Président propose donc la DM budgétaire du budget principal suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-739212-020 : Dotation de solidarité communautaire	1 039 544.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	1 039 544.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 039 544.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
D-276341-020 : Communes membres du GFP	0.00 €	1 039 544.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	1 039 544.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1 039 544.00 €	0.00 €	0.00 €

Le Président la soumet au vote.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DECIDE A L'UNANIMITE :

- De valider cette DM du budget principal comme présenté ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 17 décembre 2018

Jean Louis DEMELIN
Président

Envoyé le 19-12-2018 à la Préfecture

Accusé de réception le 19-12-2018

